



Cross du Pain

Programme et règlement

www.briesport.fr

Le programme

L'Association Brié Sport organise le dimanche 21 Juin 2026 au cœur des plus beaux paysages de la région grenobloise :

- 4 courses adultes de 7, 10, 15 et 27 km
- 5 courses enfants et ados de 100m à 2.5 km

Courses Adultes

Horaires et dénivelés

Distance	Départ	Dénivelé
Trail 27 Km	8H	1070 m
Cross 15 Km	9H	530 m
Cross 10 Km	9H20	260 m
Cross 7 Km	9H30	160 m

Parcours

Pour l'ensemble des courses, le départ et l'arrivée ont lieu à l'école du Barlatier, à Brié-et-Angonnes.

Les parcours représentent une boucle autour de Brié, essentiellement sur chemins, mais passant également par des sections de route ouvertes à la circulation.

Le détail des parcours est disponible sur www.briesport.fr.

Participation

Les courses adultes sont ouvertes aux licencié(e)s et non licencié(e)s selon leur date de naissance :

Distance	Année de naissance
Trail 27 Km	2006 et avant
Cross 15 Km	2008 et avant
Cross 10 Km	2010 et avant
Cross 7 Km	2010 et avant

Les mineurs courent avec l'autorisation et sous la responsabilité de leurs parents ou responsable légal.

Pour pouvoir retirer leur dossard, les coureurs devront présenter

- une licence FFA valide (plus précisément licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA. Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées).

- Pour les non licenciés, la FFA demande aux participants de suivre le Parcours Prévention Santé (<https://pps.athle.fr/>).

La validation du questionnaire génère un numéro PPS valide pendant 1 an.

La saisie de ce numéro PPS lors de votre inscription sur la plateforme d'inscription en ligne permet de valider votre inscription.

Aucun dossard de course ne pourra être délivré sans une licence ou un certificat PPS valide. Aucun remboursement ne pourra être demandé en cas d'absence de licence ou certificat PPS valide.

Tarifs

Le prix de l'engagement individuel (inscription en ligne) est fixé comme suit :

Distance	Prix
Trail 27 Km	24 €
Cross 15 Km	15 €
Cross 10 Km	12 €
Cross 7 Km	9 €

Ravitaillement

Des postes de ravitaillement seront placés sur le parcours ainsi qu'à l'arrivée.

Lots et récompenses

Toutes les personnes inscrites se verront remettre un cadeau surprise à l'arrivée.

Chaque participant ayant fait un don à l'association Espoir Isère contre le Cancer participera à un tirage au sort avec de multiples lots.

Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes au classement scratch se verront remettre une récompense.

Les premiers et premières de chaque catégorie récompensée recevront également une récompense.

Voir le site web de l'événement pour le tableau détaillé des récompenses.

Seuls les concurrents présents sur le podium pourront prétendre aux récompenses.

Matériel obligatoire

Pour le trail 27 km, chaque participant devra obligatoirement disposer du matériel suivant pendant toute la durée de l'épreuve :

- une réserve d'eau de 500ml
- une réserve alimentaire
- un téléphone portable chargé, avec le numéro du PC course enregistré
- un gobelet personnel (aucun gobelet ne sera fourni sur le parcours)
- une couverture de survie

Les bâtons sont autorisés sur le cross de 15 km et le trail de 27 km (ils devront être pliés au départ).

Tout participant ne disposant pas de l'ensemble du matériel obligatoire pourra se voir refuser le départ ou être mis hors course.

Pour les autres distances, aucun équipement obligatoire n'est requis.

Barrières horaires

Pour des raisons de sécurité, et afin de garantir de bonnes conditions pour les coureurs comme pour les bénévoles présents sur le parcours, des barrières horaires seront mises en place sur le trail 27 km. Elles permettront d'assurer le bon déroulement de l'épreuve et l'encadrement optimal des participants. Il est essentiel de ne pas sous-estimer cette course.

- km 7, à la bifurcation entre le parcours du 15km et du 27km : 9h20 (soit 1h20 de course)
- km 15, au Ravitaillement des Batteries Hautes : 10h45 (soit 2h45 de course)
- km 27, arrivée à l'école Barlatier de Brié : 12h30 (soit 4h30 de course)

Courses enfants et ados

Lieu

Départ et arrivée à l'école du Barlatier, à Brié-et-Angonnes :

Parcours, horaires et dates de naissance

Les parcours sont définis en fonction de l'âge des enfants :

Distance	Année de naissance	Horaire
Courses Ados 2,5 km	2011-2014	11H00
Course Enfants 1,4 Km	2015-2016	11H20
Course Enfants 900 m	2017-2018	11H30
Course Enfants 450 m	2019-2020	11H40
Course Enfants 100 m	2021-2022	11H50

Ces parcours d'initiation à la course à pied sont de type randonnée populaire, sans chronométrage ni classement officiel.

Tous les parcours enfants sont plats et ont lieu sur route fermée et sentier, à l'exception du parcours de 2.5 Km qui a lieu sur sentier et petite route (sécurisée par des signaleurs).

Participation

Les enfants courent avec l'autorisation et sous la responsabilité de leurs parents ou responsable légal.

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables d'éventuelles chutes survenant pendant la course ou d'éventuels problèmes de santé résultant de la participation.

Aucun certificat médical ou licence n'est requis pour les courses enfants.

Lots et récompenses

Tous les enfants recevront une médaille à l'arrivée.

Tarifs

L'inscription aux courses enfants est de 3 € par enfant, sans majoration sur place.

Inscriptions

Les inscriptions seront prises :

- Sur le site Miles Republic, accessible depuis le site www.briesport.fr jusqu'au samedi 20 juin 2026 à minuit;
- Aucune inscription aux courses adultes ne sera prise le samedi ou le dimanche sur place, par mail ou téléphone. Tout dossier incomplet ne pourra pas donner lieu à la remise d'un dossard.
- Il sera par contre possible de s'inscrire aux courses enfants sur place le samedi après-midi et le dimanche matin sans majoration.

Dossards

Les dossards seront remis à l'école du Barlatier à Brié et Angonnes, le samedi 20 Juin 2026 de 14H à 18H (si inscription avant le 19 Juin Minuit) et le Dimanche 21 Juin au plus tard 30 min avant le départ de la course.

Aucun dossard ne sera envoyé par la poste.

Le dossard devra être entièrement visible, porté devant et correctement attaché par des épingles.

Prestations

Parking

Des parkings seront aménagés à proximité de l'école et des bénévoles vous guideront à votre arrivée.

Ravitaillement et Restauration

Des postes de ravitaillement seront organisés sur chaque parcours (1 sur le 7 Km, 2 sur le 10 Km, 3 sur le 15 Km et 4 sur le 27 km). Un ravitaillement final sera offert aux participants à l'arrivée.

Cadeau coureurs

Chaque coureur adulte se verra remettre un lot surprise.
Chaque enfant recevra une médaille.

Chronométrage Courses Adultes

Le chronométrage sera effectué par un système de puce attachée à la chaussure. Les résultats temporaires seront publiés sur place après l'arrivée de chaque course. Les résultats définitifs seront mis en ligne sur le site du Cross. En cas de perte de la puce, une participation de 10 € sera demandée.

Vestiaires-Douches

Des vestiaires et douches seront disponibles sur place en accès libre pour les participants.

Massages - Soins

Une équipe de kinés - étioopathes vous accueillera gratuitement après le ravitaillement et vous prodiguera des massages régénérateurs.

Tirage au sort

Chaque coureur adulte inscrit ayant fait un don à l'association Espoir Isère contre le Cancer participera à un tirage au sort avec de nombreux lots mis en jeu. Les lots gagnés pourront être retirés après l'arrivée sur présentation du dossard.

Photographies

Les photographies prises lors de l'événement seront proposées en téléchargement libre sur le site du Cross.

Divers

Assurance organisation

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses hors stades.

Assurance Individuelle

Il appartient aux participants de vérifier auprès de leur fédération ou de leur assurance qu'ils sont bien couverts pour les dommages corporels qu'ils encourent lors de leur participation à ce type d'épreuve. Dans le cas contraire, il est de leur intérêt de souscrire auprès de leur assureur un contrat qui les garantisse en cas de dommages corporels.

Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive, ainsi que toute responsabilité envers les participants, ceux-ci étant entièrement responsables des accidents qu'ils

pourraient provoquer ou dont ils seraient victimes.

Chaque participant s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée, ou à signaler son abandon. Le non-respect de cette règle entraînera aussitôt la disqualification du participant

Règlementation

Le Cross du Pain est une épreuve organisée en conformité avec la réglementation des courses et des manifestations hors stade.

Droits d'image

Les participants autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Aucune contrepartie financière ne pourra être exigée pour l'utilisation de son image si elle est diffusée par la suite sur tous les supports de communication (site internet, journal, ...).

Sécurité

Deux équipes de la Fédération Française de Secourisme sera présente durant l'événement, en complément des signaleurs répartis sur le parcours. Un médecin urgentiste sera également mandaté pour l'occasion.

Les intersections avec une voie routière seront sécurisées par un signaleur.

Les coureurs sans dossard – piétons, accompagnateurs, cyclistes, rollers – sont interdits sur le parcours.

Nous regrettons de ne pas pouvoir accepter nos amis les chiens sur les courses (même en laisse) pour des raisons de sécurité.

Environnement

Les organisateurs s'emploient depuis plusieurs années à réduire l'impact environnemental (utilisation de peinture neutre et temporaire pour le balisage, jerrycans réutilisables pour la distribution d'eau, tri sélectif des déchets...).

Les coureurs sont invités à laisser le parcours propre en conservant leurs déchets, et à covoiturer pour se rendre à Brié et Angonnes.

Informatique et liberté

Conformément à la « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification de leurs données personnelles. Par notre intermédiaire, ils peuvent recevoir des messages d'information par e-mail. S'ils ne le souhaitent pas, il suffit de nous le signaler par e-mail.

Les participants acceptent que leur résultat à la course soit publié sur le site internet de l'épreuve, ainsi que sur celui de la Fédération Française d'Athlétisme. Si des participants

souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse électronique suivante :
cil@athle.fr

Annulation

En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement ou dédommagement. Un participant ne pouvant être présent au départ ou souhaitant annuler son inscription ne pourra demander à être remboursé.

Acceptation du Règlement

Les concurrents, de par leur inscription, reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent les clauses.

L'organisation se réserve le droit, en cas d'impérieuse nécessité, de modifier le règlement ci-dessus.

Contacts et renseignements

web : www.briesport.fr

courriel : crossdupain@gmail.com